



Le risque météorologique

Les risques météorologiques sont dus à des phénomènes climatiques dont les facteurs atteignent des intensités extrêmes. Ces risques sont de différents ordres : orage, vents forts, fortes précipitations, neige et verglas, grand froid, canicule etc.

L'importance et l'ampleur de ces phénomènes peuvent avoir des conséquences importantes sur les plans humain, économique et environnemental.

Mesures de prévention mises en œuvre :

La procédure Vigilance Météo est une mission fondamentale confiée à Météo France. Elle a pour objectif de souligner et de décrire les dangers des conditions météorologiques des prochaines 24 h. Le centre de météorologie de Toulouse publie quotidiennement une carte de vigilance comportant quatre niveaux.

Cette carte de vigilance est reprise par les médias en cas de niveaux oranges ou rouges et des tableaux de suivi nationaux et régionaux sont alors élaborés afin de couvrir le ou les phénomènes signalés.

- > fermeture préventive des parcs et jardins métropolitains
- > fermeture préventive d'espaces dangereux
- > plan d'Intervention de Viabilité Hivernale.
- > registre communal des personnes vulnérables (prévention de la canicule).
- > annulation /report de manifestations en raison des conditions climatiques

Publications

Le DICRIM

Juin 2017

[TÉLÉCHARGER](#)
(3,30MO)

[► TOUTES LES PUBLICATIONS](#)

Que faire en cas d'alerte météorologique ?

DÉPARTEMENT CLASSÉ ORANGE	DÉPARTEMENT CLASSÉ ROUGE
VENTS VIOLENTS	
<ul style="list-style-type: none">• Risque d'obstacles sur les voies de circulation.• Risque de chutes de branches et d'objets divers.• Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés.• Limitez vos déplacements.	<ul style="list-style-type: none">• Risque de chutes de branches et d'objets divers.• Voies impraticables.• Évitez les déplacements.• N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.
ORAGES	
<ul style="list-style-type: none">• Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques.• Ne vous abritez pas sous les arbres.• Limitez vos déplacements.	<ul style="list-style-type: none">• Évitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques.• Ne vous abritez pas sous les arbres.• Évitez les déplacements.• Risque important d'inondation.
FORTES PRÉCIPITATIONS	

<ul style="list-style-type: none"> • Limitez vos déplacements. • Risque d'inondation. • Ne vous engagez pas sur une voie inondée. • Visibilité réduite. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évitez les déplacements. • Risque d'inondation important. • Ne traversez pas une zone inondée. • Suivez les conseils des autorités.
NEIGE / VERGLAS	
<ul style="list-style-type: none"> • Routes difficiles et trottoirs glissants. • Privilégiez les transports en commun. • Munissez-vous d'équipements spéciaux en cas de déplacement. • Renseignez-vous auprès du Centre Régional d'Information et de Circulation Routière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Routes impraticables et trottoirs glissants. • Évitez les déplacements sauf nécessaires en prévenant vos proches, munissez-vous d'équipements spéciaux et de matériels en cas d'immobilisation prolongée. • Renseignez-vous auprès du Centre Régional d'Information et de Circulation Routière.
CANICULE	
<ul style="list-style-type: none"> • Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais. • Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour. • Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. • Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (12h - 17h). 	<ul style="list-style-type: none"> • Passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais. • Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour. • Buvez fréquemment et abondamment même sans soif. • Prenez des nouvelles de vos voisins et vos proches, surtout s'ils vivent seuls et sont âgés. • Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (12h - 17h).

Site Officiel de Météo-France [↗](#)

Météo-France : carte de vigilance [↗](#)

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

COMMENTAIRES

Commentez cet article

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Courriel (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Saisir votre commentaire

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **25 janvier 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser